

IP Préparateur en pharmacie

Travaux pratiques de préparation et de conditionnement de médicaments

### FICHE DE PREPARATION

## Sujet n° 18

Date de fabrication :

Date de l'examen

Forme pharmaceutique :

Géules

Posologie :

1 gélule le soir pdt 30 jours

Quantité à préparer :

30

Formule réalisée : Désignation des produits

Quantité pour la préparation  
(masses, volumes ou gouttes)

Visa du (des) correcteur(s)  
attestant les pesées

Autocontrôle

PA

Extrait sec titré de passiflore

1,50 g

PA

Extrait sec titré d'aubépine

1,50 g

EX

Poudre titrée de diazépam au 1/10<sup>ème</sup>

0,30 g

EX

Excipient

QSP 30 gélules

(Nature de l'excipient obligatoirement précisée par le candidat)

Quantitatif :  
- Tare :  
- Masse nette :

Qualitatif :  
- Caractères :

Calculs spécifiques :

1 mg X 30 = 0,03 g

0,03 X 10 = 0,30 g de poudre titrée au 1/10<sup>ème</sup>

Protocole de fabrication  
(Pour les PO, uniquement si différent de celui proposé) :

Dans un mortier, mélanger la poudre titrée et les deux extraits secs.  
verser dans une éprouvette et compléter si besoin avec une poudre inerte.  
Mélanger, tamiser, reprendre au mortier et diviser en 30 gélules avec des gants.

N° d'ordonnancier :

Justification de l'étiquetage :

Diazépam Liste I  
Jamais exonéré, donc :

- Etiquette blanche + mentions obligatoires  
- Contre étiquette rouge RLDP

Signature et date de l'élève

NE PAS REMPLIR

**FICHE DE PREPARATION****Sujet n° 18**

Date de fabrication : <b>Date de l'examen</b>		Forme pharmaceutique : <b>Sirap</b>	Posologie : <b>1 cuillère à soupe le soir</b>	Quantité à préparer : <b>150 g</b>
<b>Formule réalisée : Désignation des produits</b>				
PA	Codéine phosphate	Quantité pour la préparation (masses, volumes ou gouttes)	Visa du (des) correcteur(s) attestant les pesées	Autocontrôle
PA	Benzoate de sodium	0,60 g		
PA	Teinture d'eucalyptus	3,00 g		
PA	Eau de fleur d'oranger	6,00 g		
EX	Sirap d'écorce d'orange amère	50,00 g		
		90,40 g		
<b>Calculs spécifiques :</b> 150 g / 1,22 = 122,95 ml				
<b>Protocole de fabrication</b> (Pour les PO uniquement si différent de celui proposé) : Dans un bécber, dissoudre la codéine dans la teinture d'eucalyptus. Filtrer. Dans un second bécber, dissoudre le benzoate de sodium dans l'eau de fleur d'oranger. Filtrer dans le flacon. Ajouter le sirap, mélanger. Ajouter la solution alcoolique, mélanger.				
<b>N° d'ordonnancier :</b> Justification de l'étiquetage : Codéine Stup annexe 2 DE 0,1 g % 0,3 g total Ici 0,33 g % 0,6 g total --> non exonéré, donc : - Etiquette blanche + mentions obligatoires - Contre étiquette rouge RLDP				
Signature du préparateur <b>NE PAS REMPLIR</b>				

